

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/31

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION

ALLOCUTION DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

À L'OCCASION DE LA

CONFÉRENCE ANNUELLE DU FONDS INTERNATIONAL  
DE DÉFENSE ET D'AIDE POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

OTTAWA (ONTARIO)

LE 26 MAI 1990

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Il me fait grand plaisir d'accueillir les délégués à la Conférence annuelle du Fonds international de défense et d'aide. On me dit que c'est la première fois qu'une telle conférence se tient au Canada et que l'initiative a été prise pour célébrer dix années d'actions menées par l'IDAFSA Canada. Nous nous réunissons, selon les mots de Thabo Mbeki, à un moment d'une grande importance historique -- tant pour l'Afrique du Sud que pour votre organisation.

L'espoir d'un règlement pacifique en Afrique du Sud n'a jamais été aussi grand. Plusieurs éléments augurent bien pour l'avenir: par exemple, la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et d'autres leaders nationalistes; la légalisation de l'ANC, du PAC, de l'UDF et, bien sûr, de l'IDAFSA; les "entretiens sur les entretiens" de Groote Schuur; les progrès réalisés par le groupe de travail mixte ANC/gouvernement chargé d'examiner la situation des prisonniers politiques, le retour des exilés et les autres obstacles posés aux négociations; ainsi que la sympathie et le respect mutuel qui se sont manifestement établis entre M. Mandela et le Président de Klerk,

Mais on ne peut nier qu'aucun de ces développements importants n'a touché au coeur du problème, et qu'aucun des piliers de l'apartheid ne s'est écroulé. La constitution reste en place, une constitution qui refuse le droit de vote à Nelson Mandela et à la majorité de ses compatriotes. Le *Population Registration Act*, qui classe chacun selon sa race, reste entièrement intact, et son abrogation n'est pas encore en vue. Le *Group Areas Act*, qui détermine où les membres de chaque race doivent vivre, reste en vigueur. Le *Land Act*, qui sous-tend le système des bantoustans, est toujours en place. L'abrogation promise du *Separate Amenities Act* n'a pas encore été effectuée.

La violence et la répression continuent. Le conflit au Natal entre les partisans de l'Inkatha et de l'ANC ainsi que les actions policières à Sebokeng et Welkom ont entraîné de tragiques pertes de vies humaines. Mais ils sont aussi devenus un sérieux obstacle au succès des négociations. L'intensification de la violence des justiciers de la droite est un phénomène de plus en plus préoccupant. La Commission des droits de l'homme rapporte que 353 personnes sont toujours détenues en vertu de la législation sur la sécurité. Le gouvernement sud-africain s'est engagé à ouvrir les voies de communication avec l'ANC sur la question du maintien de l'ordre public au Natal et dans les autres régions tendues du pays; à envisager de mettre fin à l'état d'urgence; et à réexaminer la législation existante sur la sécurité publique. Ce sont toutes là des étapes importantes qui contribueront à instaurer la paix en Afrique du Sud. Mais notre intérêt ne doit pas s'éteindre: des groupes comme l'IDAFSA auront un rôle crucial à jouer lorsqu'il s'agira de surveiller les violations des droits de la personne et d'aider les victimes de l'apartheid dans les mois qui viennent.

Le gouvernement canadien fournit depuis 1985 un soutien financier à l'IDAFSA Canada dans le cadre de son programme d'aide aux victimes de l'apartheid. Depuis le sommet de la répression, en 1986, l'IDAFSA consacre ses ressources à aider les familles des détenus et à leur offrir une aide juridique. Les affaires n'ont pas toutes été gagnées.

Mais on a fait clairement savoir que la communauté mondiale ne resterait pas passive pendant que les pouvoirs des tribunaux étaient exploités abusivement pour écraser l'opposition démocratique légitime. Et je suis heureux de confirmer ici que le gouvernement canadien a renouvelé le financement de l'IDAFSA Canada pour la prochaine année. Dans les mois cruciaux qui nous attendent, nous maintiendrons un dialogue actif avec l'Archevêque Scott et ses collègues sur les façons les plus efficaces de réagir à l'évolution de la situation en Afrique du Sud.

Ce n'est que l'une des diverses mesures que le gouvernement canadien prend pour promouvoir le changement pacifique en Afrique du Sud. La semaine dernière, j'ai présidé la réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe tenue à Abuja, au Nigeria. Le Comité devait déterminer la réponse appropriée à donner à une Afrique du Sud en transition, dont l'avenir était prometteur mais pas encore assuré. Le Comité a reconnu l'importance de poursuivre les efforts pour encourager le dialogue et les négociations vers un régime démocratique non racial.

Le Canada joue déjà un rôle actif dans ce domaine, un rôle qu'il entend maintenir. Nous avons souligné l'urgente nécessité de déborder le processus de négociation et d'aider à préparer l'émergence de l'Afrique du Sud qui succédera à l'apartheid. Nous avons annoncé l'octroi de 1 million \$ de plus cette année pour élargir nos programmes d'éducation et de formation pour les Noirs de l'Afrique du Sud.

Nous avons aussi réexaminé la question des sanctions. Un jour, pas trop lointain nous l'espérons, des changements nets et irréversibles nous amèneront à réduire un peu la pression qui aura contribué à obtenir ces changements. Mais à cette étape cruciale, nous avons pris pour position que la bonne façon de promouvoir le processus de démocratisation en Afrique du Sud était de maintenir les sanctions en place. Le fait d'assouplir dès maintenant ces sanctions risquerait de faire avorter le processus de négociation avant même qu'il ait vraiment été engagé. Et étant donné l'importance d'amener la communauté internationale à agir de façon concertée et à ne pas assouplir prématurément les sanctions, nous avons vivement incité la Communauté européenne et les grands pays occidentaux à maintenir les sanctions.

L'apartheid est l'une des plus importantes questions internationales de notre temps. L'IDAFSA a été à l'avant-plan de la lutte contre l'apartheid -- du procès Rivonia dans les années soixante au procès de Delmas pour trahison dans les années quatre-vingt. Cette conférence annuelle vous donne la possibilité de réfléchir, de planifier et de renouveler votre détermination à lutter pour la protection des droits de la personne et de la démocratie en Afrique du Sud.

Le Canada, pour sa part, continuera à raviver et à concrétiser son engagement de combattre l'apartheid jusqu'à ce que les derniers vestiges en aient disparu et que l'Afrique du Sud puisse être réintégrée à la communauté internationale en tant que nation démocratique, juste et enfin libre.